AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20231219-242_2023-DE en date du 22/12/2023 ; REFERENCE ACTE : 242_2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 19 décembre 2023 à 18h00 à Mirabel-aux-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Mairie de Mirabel-aux-Baronnies.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude GRAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 69

Etaient présents : 55 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Sébastien DUPOUX - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Isabelle TEISSEYRE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Nadège RANCON - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés: 31

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - François GIRAUD - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Martine BERGER-SABATIER - Didier ROUSSELLE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

Excusés ayant donné pouvoir : 14

Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Denis CONIL - Monique BALDUCHI a donné pouvoir à Marc BOMPARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Nadia MACIPE a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Thierry TATONI a donné pouvoir à Odile PILOZ - Christian TEULADE a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20231219-242_2023-DE en date du 22/12/2023 ; REFERENCE ACTE : 242_2023

Economie - Agriculture - Artisanat - Commerce - ZAE

Rapporteur: Jean-Jacques MONPEYSSEN

<u>ZAE</u>

242-2023 Extension de la ZAE du Grand Tilleul

Acquisition des parcelles AD 99, AD 526, AD 527, AD 528, AD, 529, AD 530, AD 531 (Mme Catherine QUENIN)

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe);

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) dans le cadre de ses compétences obligatoires ;

Vu la délibération n° 237-2022 de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale approuvant le projet d'étude de l'extension de la zone d'activités du Grand Tilleul à Nyons et la demande de subvention auprès des différents partenaires institutionnels ;

Vu la délibération n° 023-2023 de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale autorisant le Président à signer le marché pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'extension de la ZA du Grand Tilleul ;

Considérant que la CCBDP travaille depuis plusieurs années au projet d'extension de la zone d'activités du Grand Tilleul à Nyons. Cette extension est prévue rive droite du Ruynas ;

Considérant que la commercialisation de la ZAE du Grand Tilleul est engagée à plus de 90 %;

Considérant que l'inventaire des zones d'activités, validé en octobre 2023 par le Conseil communautaire (délibération n° 190-2023), montre le peu de locaux vacants disponibles à l'échelle des Baronnies ;

Considérant que l'aménagement de cette nouvelle ZAE est donc un enjeu primordial pour la poursuite du développement économique du territoire :

Il est précisé que :

- la Communauté de communes est entrée en contact avec les quatre propriétaires des parcelles concernées par cette extension ;
- les services de France Domaine ont été saisis en juillet 2023 sur la valeur vénale de ces terrains et ont émis un avis le 4 septembre 2023 ;
- la Chambre d'Agriculture de la Drôme a été mandatée pour accompagner la Communauté de communes dans l'évaluation des indemnités « perte d'exploitation » pour les exploitants agricoles.

Caractéristiques du terrain à acheter :

Propriétaire : Madame Catherine QUENIN

Fermier: GAEC Les Hautimagnes

Parcelles à acquérir : AD 99, AD 526, AD 527, AD 528, AD, 529, AD 530, AD 531

Surface totale: 11 345 m²

Prix d'acquisition : 9.5 € HT / m² soit 107 777 € Indemnité perte d'exploitation : 35 300 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR: 69 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

D'AUTORISER le Président à signer l'achat des parcelles AD 99, AD 526, AD 527, AD 528, AD, 529, AD 530, AD 531 pour une surface totale de 11 345 m² à Madame Catherine QUENIN pour un montant de 107 777 € HT;

D'AUTORISER le Président à verser une indemnité « perte d'exploitation » de 35 300 € au profit du GAEC Les Hautimagnes, fermier des parcelles susvisées ;

D'AUTORISER le Président à signer tous les documents administratifs en lien avec l'objet de la délibération dont des conventions.

Transmission en préfecture le : 22/12/2023

Mise en ligne le : 03/01/2024

Ampliation à :

Le Président Thierry DAYRE

BARONNIES